



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Planifications et Prospective
PAU/CDPENAF

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Toulon, le

06 AVR. 2022

Le préfet

à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville

83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER



Objet : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var du mercredi 30 mars 2022 – PLU de Saint Julien Le Montagnier

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var réunie le 30 mars 2022 a examiné le projet de PLU de votre commune.

La commission émet un **avis favorable** au projet tel que présenté, **sous réserve** que le secteur Nh situé à l'est de la D69 sur le quartier des Cheyres soit reclassé en zone agricole.

La DDTM est disponible pour tout complément d'information.

Pour le Préfet et par délégation,

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

Laurent BOULET